

Monnaie forcée, monnaie de singe

Une monnaie à cours forcé, comme son nom l'indique, est une monnaie qui nous est imposée par la force, généralement celle d'un Etat. La monnaie en question bénéficie dans ce cas d'un privilège de monopole : il est pratiquement interdit de la concurrencer.

Ainsi l'Etat français prend soin de réprimer sévèrement tout individu qui s'aventurerait à questionner le monopole monétaire qu'il partage avec ses homologues européens dans le cadre de l'Union économique et monétaire (UEM) où seul l'euro a cours légal.

Le code pénal punit en son article 442-4 « la mise en circulation de tout signe monétaire non autorisé ayant pour objet de remplacer les pièces de monnaie ou les billets de banque ayant cours légal en France » de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Dans la même perspective, « le fait de refuser de recevoir des pièces de monnaie ou des billets de banque ayant cours légal en France » est réprimé par l'article R 642-3 du même code. Si vous êtes salarié et que vous arrivez à convaincre votre employeur de vous payer en une autre monnaie que l'euro, cette clause est tout bonnement réputée non-écrite. Vous le voyez, l'Etat se montre très insistant. Il veut absolument vous « convaincre » d'utiliser sa monnaie. Et refuser cette invitation peut vous valoir un peu plus que quelques reproches.

Voilà qui est tout de même bien étrange, ne trouvez-vous pas ? Les politiciens ne cessent de vanter la qualité de leur monnaie. « L'euro est une monnaie forte. C'est une monnaie solide », entendons-nous régulièrement. Ces mêmes gens craignent pourtant la concurrence et menacent de nous punir si nous ne l'utilisons pas. Or l'excellence ne craint pas la concurrence. Cette réticence est propre à la médiocrité.

Nul besoin de menace pour vendre un bon actif. Seuls les escrocs pratiquent l'extorsion et la vente forcée. Un actif utile et désirable suscite de la demande sans qu'il y ait lieu d'utiliser la violence. Dans le commerce, l'utilisation de la force est en réalité un signe de faiblesse. Pendant des siècles, les êtres humains ont utilisé des métaux précieux pour réaliser leurs échanges. Les métaux précieux ne se sont pas imposés par la force. Ils ont été sélectionnés par le marché en raison de qualités qui favorisaient leur liquidité : rareté, divisibilité, durabilité, transportabilité, sécurité. Emettre de la monnaie n'est donc pas une « fonction régaliennne » comme on a coutume de l'apprendre à l'école. La monnaie est une invention née d'un processus de marché.

Quel est donc l'intérêt du cours forcé ? Il réside dans la suppression de toute forme de concurrence monétaire qui entraverait les desseins des Etats puisqu'elle révélerait la piètre qualité de leur monnaie. La concurrence révélerait la dégradation continue du pouvoir d'achat des monnaies. La bonne monnaie aurait vite fait de chasser la mauvaise, comme on se débarrasse d'une action boursière dont on sait que sa valeur est irrémédiablement vouée à chuter. Le cours forcé permet donc aux producteurs de monnaie placés en situation de monopole de s'adonner à toute sorte de manipulations sans rendre de comptes à qui ce soit. La création monétaire peut-être illimitée - ou presque - sans risquer de subir une quelconque sanction puisqu'il est impossible de recourir à une monnaie de meilleure qualité. Il est donc plus difficile de lutter contre la dilution de son pouvoir d'achat.

Cette absence de discipline explique en grande partie pourquoi l'écrasante majorité des expériences de monnaies dites fiat ou fiduciaires ont échoué, et ceci depuis la Chine médiévale. Le cours forcé ne sert donc pas à faciliter le commerce comme on a coutume de l'entendre. C'est un mécanisme destiné à servir les gouvernements en premier lieu. Ces derniers accèdent ainsi à une capacité d'endetter continue pour garantir leurs dépenses au détriment de nos finances.

C'est pourquoi il vaut mieux se fier à des actifs affranchis des manipulations politiques. Les métaux précieux constituent à cet égard des refuges peu susceptibles de nous trahir. « Parier contre l'or revient à parier sur les gouvernements. Celui qui parie sur les gouvernements et leur papier-monnaie parie contre 6 000 ans d'histoire de l'humanité » - Charles de Gaulle

Pour plus d'informations et de conseils de ce genre, c'est ici et c'est gratuit